



Prêt à taux zéro et son fonctionnement

Par rehad, le 16/10/2015 à 12:46

Bonjour,

Je suis actuellement en pleine démarches d'un prêt normal ainsi que d'un prêt à taux zéro.

La banquière vient de me dire qu'elle ne pouvait plus me faire le prêt à taux zéro, car le terrain où nous allons construire m'appartient il provient d'une donation de mes parents, il faudrait que mon mari soit propriétaire d'au moins un pour cent, ma notaire me dit qu'une simple attestation de vie commune avec mon mari dans cette maison suffit.

Merci de m'éclairer

Rehad